



REPUBLIQUE DU NIGER

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

HAUTE AUTORITE A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

PROGRAMME DES NATIONS

UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

***CARTOGRAPHIE DES MENACES ET DE
LA VULNERABILITE AUX CONFLITS
DANS LES REGIONS DE : AGADEZ,
DIFFA, TAHOUA ET TILLABERI***

Version finale

Décembre 2011

CABINET DYNAMIQUES-SAHEL

BP 188 NIAMEY-NIGER, TEL. (227) 20 88 37 97/ 96 89 04 66, E-mail: dymsahel@yahoo.com

NIF: 16 311/R

Sommaire :

Sommaire	2
Liste des cartes	3
Liste des abréviations	4
Introduction	5
I. Résumé	6
1.1 Les menaces et les sources de tension	6
1.2 La localisation physique des menaces et sources de tension	9
1.3 La vulnérabilité face aux menaces et aux sources de tension	10
II. Contexte de l'étude	12
2.1 Contexte de la mission	12
2.2 Objectif de l'étude	12
2.3 Résultats attendus de la mission	13
2.4 Méthodologie utilisée pour la conduite de la mission	13
2.4.1 Phase préparatoire	14
2.4.2 Phase de terrain	14
2.4.3 Phase d'exploitation et d'analyse des données	14
2.4.4 Phase d'élaboration des rapports et des cartes physiques	15
III. Présentation des résultats de l'étude : Cartographie des conflits des Régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri	16
3.1 Les menaces et sources de tension en matière sécuritaire	16
3.1.1 La Circulation et la détention illégale d'armes	16
3.1.2 Les attaques à main armées	18
3.1.2.a Les attaques dans la Région d'Agadez	19
3.1.2.b Les attaques dans la Région de Diffa :	19
3.1.2.c Les attaques dans la Région de Tahoua	20
3.1.2.d Les attaques dans la Région de Tillabéri	20
3.1.3 Menaces des ex combattants, ex miliciens et rapatriés de la Lybie	23
3.1.3.a Au niveau de la Région d'Agadez	23
3.1.3.b Au niveau de la Région de Diffa	25
3.1.3.c Au niveau de la Région de Tahoua	26
3.1.3.d Au niveau de la Région de Tillabéri :	27
3.2. Menaces terroristes : AQMI et Boko Haram	29
3.2.1. Région d'Agadez	29
3.2.2 Région de Diffa	29
3.2.3 Région de Tahoua	30
3.2.4 Région de Tillabéri	30
3.3 Menaces des conflits sociaux et communautaires	33
3.3.1 Situation générale	33
3.3.2 Situation propre à chaque Région	34
3.3.2.a Situation au niveau de la Région d'Agadez	34
3.3.2.b Situation au niveau de la Région de Diffa	35
3.3.2.c Situation au niveau de la Région de Tahoua	37
3.3.2.d Situation au niveau de la Région de Tillabéri	38
Conclusion :	41
ANNEXES	43
Liste des personnes rencontrées	43

Liste des cartes

N	Titre	Page
1	Carte des menaces et sources des conflits des Régions de : Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéri (2009-2011)	11
2	Carte de circulation d'armes et d'attaques à mains armées	22
3	Carte de menace des ex combattants, anciens miliciens et rapatriés de la Lybie	28
4	Carte de menaces terroristes : AQMI et Boko Haram	31
5	Carte de menaces des conflits sociaux et communautaires	40

Liste des abréviations :

AD	Association de développement
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
CNT	Conseil national de transition
CEMOC	Comité d'Etat-major Opérationnel Conjoint
CU	Commune urbaine
DRPAT/DC	Direction régionale du plan, de l'aménagement du territoire et du développement communautaire
FDS	Forces de défense et de sécurité
HACP	Haute autorité à la consolidation de la paix
HARN/CD	Haute autorité à la réconciliation nationale et à la consolidation de la démocratie
GNN	Garde nationale du Niger
MNJ	Mouvement des nigériens pour la justice
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
SG	Secrétaire Général

Introduction

Au titre de son programme annuel 2011 dans le cadre de l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités pour la Préventions et la Gestion des Crises cosigné par par le Gouvernement du Niger et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie¹ (HARN/CD) a prévu la réalisation de la cartographie des conflits des quatre Régions couvertes par le Programme : Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri. Pour l'exécution de cette activité l'Institution a mandaté le Cabinet d'études « Dynamiques Sahel ».

La réalisation de cette mission a connu plusieurs étapes dont, des visites de terrain au niveau des quatre Régions concernées par l'étude pour la rencontre des acteurs intervenant dans la chaîne de prévention et gestion des conflits. Ces acteurs sont de plusieurs catégories: autorités administratives et coutumières, responsables des forces de défense et de sécurité (FDS), responsables des services techniques déconcentrés de l'État, responsables des ONG/AD, des ex combattants des anciennes rébellions.

Le long de la mission l'ensemble des acteurs/institutions rencontrés sur le terrain, ont fait montre de bonne disponibilité et ont grandement contribué à la production des résultats de l'étude. Leur collaboration à tous les niveaux et à tous égards, a largement facilité le déroulement de l'étude. Il en est de même de la collaboration des responsables et du personnel de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP).

Que toutes et tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et de nos sincères remerciements.

Le présent rapport est articulé autour de trois points essentiels. Il y est d'abord présenté un résumé des résultats de la mission (I) avant de procéder au rappel du contexte de sa réalisation (II). Suivra ensuite la présentation de la cartographie des quatre Régions sur les conflits (III).

¹ Devenue haute autorité à la consolidation de la paix

I. Résumé

En initiant l'étude sur la cartographie, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) veut disposer d'un outil d'information sur la situation de vulnérabilité aux conflits faisant ressortir les facteurs des conflits ainsi que leur localisation géographique dans l'espace des quatre Régions constituant le champ de l'étude.

Il s'agit de répertorier, selon leur nature, les situations de menace et de vulnérabilité constitutifs des sources de tension ou des facteurs favorables aux conflits tout en les situant dans l'espace.

Pour la réalisation de l'étude, une démarche combinant la recherche documentaire et l'enquête de terrain avec des visites organisées dans chacune des quatre Régions concernées, a été utilisée. Les résultats issus de l'étude peuvent se résumer dans les grandes lignes ci-après:

1.1 Les menaces et les sources de tension

Les menaces et les sources de tension favorables aux conflits sont constituées d'éléments ayant trait à la situation sécuritaire des zones champ de l'étude, aux menaces terroristes et aux menaces des conflits sociaux et communautaires.

- **Sur la situation sécuritaire de la zone**

La situation sécuritaire est analysée à partir de la circulation et la détention illégale d'armes à feu, des attaques à main armées et de la répercussion de la guerre en Lybie sur la zone.

- ✓ S'agissant de la circulation et de la détention illégale d'armes à feu, en général, les quatre régions connaissent le phénomène. Les armes circulent illégalement dans ces zones à la faveur de plusieurs facteurs. Il s'agit notamment des rébellions armées ayant sévi dans ces zones, des anciennes milices d'autodéfense qui ont existé dans ces zones, des guerres dans certains pays de la sous région (le Liberia, le Tchad, la République Centrafricaine). L'élément favorisant cette circulation d'armes illégales est la porosité des frontières du pays qui facilite leur introduction sur le territoire. Les acteurs locaux expliquent la détention illégale d'armes par des raisons diverses et variées. On peut citer entre autres : l'autodéfense face aux risques d'attaques, la protection des biens dans un environnement de plus en plus marqué par de vol de toute sorte, la tradition culturelle de détention d'armes par certaines communautés.
- ✓ Concernant les attaques à main armées, elles y sont fréquentes aussi, avec leur cortège de victimes et de biens détruits ou emportés. Ces attaques, souvent meurtrières, sont de plusieurs ordres. Elles sont l'œuvre des jeunes de la tranche de 18 à 35 ans selon

plusieurs sources. Les mobiles des attaques sont variés ainsi que les objectifs visés par leurs auteurs. Mais dans la majorité des cas, elles sont accompagnées de braquage, de pillage, d'enlèvement des biens (bétail surtout) ou même de personnes, de dépouillement des personnes de leurs biens. Elles visent rarement des objectifs militaires ou étatiques.

- ✓ Pour ce qui est de la répercussion de la guerre en Lybie sur la situation sécuritaire des Régions, l'intérêt de son analyse se trouve, d'une part, dans les armes mises en circulation à l'occasion de cette guerre et leur dissémination dans cette partie du territoire nigérien et d'autre part, dans le retour d'un grand nombre des nigériens parmi lesquels on compte des ex combattants des anciennes rébellions, des mercenaires ayant porté main forte soit à l'armée loyaliste libyenne soit au conseil national de transition (CNT) et même des enrôlés dans l'armée libyenne.

En définitive, la facilité de se procurer une arme² et les attaques à main armées que cet état de fait favorise, constituent une source de tension alimentant l'insécurité dans la zone. Au-delà de l'insécurité, la circulation et la détention illégale d'armes à feu contribuent à l'effritement des relations entre les communautés.

- **Menaces terroristes**

La menace terroriste a été analysée sous l'angle des actions menées et/ou de signes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et de Boko Haram sur les territoires des Régions champ d'étude.

- ✓ Le Niger faisant partie des pays du champ d'intervention d'AQMI³, les Régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéri ont connu des attaques et ou des signes traduisant des interventions ou des tentacules de AQMI sur leur territoire.
- ✓ La Région de Diffa présente, quant à elle, des signes de présence de Boko Haram. Aussi, la Région de Tillabéri présente-t-elle des indices de passage d'éléments de Boko Haram en direction de Gao au Mali, dans la perspective d'une probable jonction avec les bases d'AQMI à partir du Mali.

² Créant la situation que ces armes se retrouvent entre des mains douteuses

³ Ce champ est constitué de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger qui ont installé en 2010 à Tamanrasset, un comité d'état-major commun pour mieux lutter contre les groupes terroristes qui évoluent dans la bande sahélo-saharienne

- **Situation de menace de conflits communautaires et sociaux**

- ✓ Les conflits communautaires sont entendus comme des conflits opposant des communautés et/ou sévissant en leur sein. Il s'agit des conflits entre les producteurs ruraux. Ces conflits constituent une autre menace pour les Régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri. En effet, les opérateurs ruraux⁴ éprouvent, dans beaucoup des cas, d'énormes difficultés à exercer leurs activités les uns en concurrence (ou à tout le moins, en compétition) avec les autres. Cela est d'autant plus complexe que ces opérateurs exercent leurs activités sur le même espace territorial et exploitent les mêmes ressources naturelles qui s'y trouvent.

L'accès et l'exploitation de ces ressources par tous constituent le principal défi.

L'une de source de tension est sans doute, *l'amenuisement de ces ressources face à l'augmentation des besoins des acteurs*. L'augmentation des superficies cultivées au niveau des quatre régions face à l'augmentation du cheptel est révélatrice de ce paradoxe.

En effet, les quatre Régions ont vu leur cheptel croître pendant que les superficies des terres cultivées ont considérablement augmenté. Cet état de fait crée de tension non seulement entre les agriculteurs en compétition pour la mise en culture des terres, mais aussi et surtout, entre les agriculteurs et les éleveurs, ces derniers voyant la mobilité du bétail limitée par l'extension des activités des premiers. Ce faisant, *la mobilité du bétail* constitue un autre grand défi, source de tension entre agriculteurs, éleveurs, pêcheurs. Au delà des cultures pluviales ou hivernales, les cultures de décrue, le maraichage, le jardinage ont du mal à cohabiter avec l'élevage. Or les zones dans lesquelles ces cultures se pratiquent font la convoitise de tous les acteurs qui y convergent chacun avec ses propres objectifs autour de ses besoins. Les agissements des acteurs étant motivés par leurs objectifs ils se mettent, souvent, en contradiction les uns avec les autres. Ces contradictions permanentes sont une source de conflit permanente.

Ce faisant, il ne se passe pas de campagne agro-sylvo pastorale qui soit exempte des heurts occasionnés par la mobilité du bétail ou par la compétition des agriculteurs pour la mise en valeur des terres cultivables.

- ✓ Pour ce qui est des menaces des conflits sociaux elles sont liées, d'une part, aux difficultés d'emploi et d'autre part, à l'exploitation des ressources minières et extractives.

⁴ Les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les maraichers, les jardiniers

Les quatre Régions d'étude connaissent des difficultés en matière d'emploi des jeunes. Les placements effectués paraissent insignifiants par rapport aux demandes d'emplois. Le manque de débouché pour les jeunes constitue en lui-même, une source de tension sociale.

Par ailleurs, les régions d'Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéri sont les zones de concentration des ressources minières et extractives du pays.

Les jeunes (qui sont sans emploi dans leur majorité) et au-delà eux, les ressortissants de ces Régions, manifestent certaines frustrations non seulement face au recrutement des locaux au niveau des sociétés exploitantes des ressources minières et extractives mais également vis-à-vis de l'Etat au sujet des retombées de ces ressources pour leurs Régions. Ils exigent plus d'emploi créés autour de ces ressources, plus de profit pour leurs Régions dans les retombées générées et moins de pollution engendrée par l'exploitation des ressources minières et extractives.

Ce faisant, les ressources minières et extractives dont regorge le sous-sol des Régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri constituent une autre source de tension à même d'alimenter des conflits de plusieurs types.

D'ores et déjà, cette source a fait jaillir des manifestations de contestation à travers des déclarations et/ou de marches ou de pétition des ressortissants des ces zones à plusieurs niveaux (local, régional et même national).

1.2 La localisation physique des menaces et sources de tension

Certes toutes les quatre Régions champ de l'étude présentent d'importants éléments de menace et des facteurs favorables aux conflits, mais la situation est variable selon les Régions et suivant les différentes menaces.

Globalement, les départements situés dans la partie septentrionale de ces Régions sont les plus marqués par la menace sécuritaire avec la circulation et la détention illégale d'armes, le risque d'attaque à main armée, le flux des rapatriés de la Lybie, la présence des ex combattants et des anciens miliciens.

Les menaces sécuritaires sont encore plus importantes dans les zones frontalières de ces Régions avec le Mali et la Lybie où le contrôle spatial par l'Etat se pose comme un grand défi et où des trafics de plusieurs sortes se pratiquent et se connectent favorisant ainsi l'entrée des armes.

Mais il importe de souligner les cas spécifiques des départements de Konni (dans la Région de Tahoua) et de Diffa (dans la Région de Diffa) qui, même étant situés au sud de leurs Régions, font face à des menaces en matière sécuritaire ***le long de la frontière avec le Nigeria pour le***

premier et sur les rives et les lits du lac Tchad, le long de la vallée de la Komadou yobé et la zone frontalière avec le Nigeria pour le second.

Si la menace sécuritaire est plus située au nord, il n'en est pas de même de la menace terroriste avec AQMI et Boko haram. Certes, au cours de la période couverte par l'étude l'essentiel des actions menées par AQMI et les signes ou indices de ses tentacules sont plus situés au nord, mais le risque que fait planer ce groupe sur le sud n'est pas moindre.

S'agissant de boko haram, les *foyers identifiés sont concentrés dans la Région de Diffa* (en particulier au niveau des départements de Diffa et de Maïné Soroa). Par ailleurs, des indices de passage des éléments de ce mouvement sont relevés dans la *Région de Tillabéri en partance sur la Région de Gao au Mali*.

Les conflits intercommunautaires quant à eux, sont localisés plus *dans la partie sud des Régions*, excepté la Région d'Agadez qui ne semble pas être beaucoup menacée par ce phénomène. Globalement les conflits communautaires qui interviennent au sud sont liés à la mobilité du bétail dans les zones agropastorales pendant que ceux que connaissent les zones du nord sont liés à l'accès et à la gestion des ressources (les points d'eau en particulier) entre les éleveurs et au vol de bétail.

Les menaces liées à l'exploitation des ressources minières et extractives sont présentes dans les quatre Régions. Au delà des localités où sont situées ces ressources la menace s'étend à toute la Région et au-delà, à tout le pays.

1.3 La vulnérabilité face aux menaces et aux sources de tension

Les quatre Régions regorgent de plusieurs facteurs de conflits tant en matière de sécurité qu'en ce qui concerne le terrorisme et les conflits communautaires. Aussi, les ressources minières et extractives dont disposent ces Régions constituent-elles une autre source de tension à même d'engendrer des conflits de plusieurs sortes.

En somme, ces Régions présentent une situation globalement instable sur les différents aspects objet de l'étude. La complexité de ces menaces et leur diversité rendent ces Régions vulnérable au conflit et au-delà elles, le Pays.

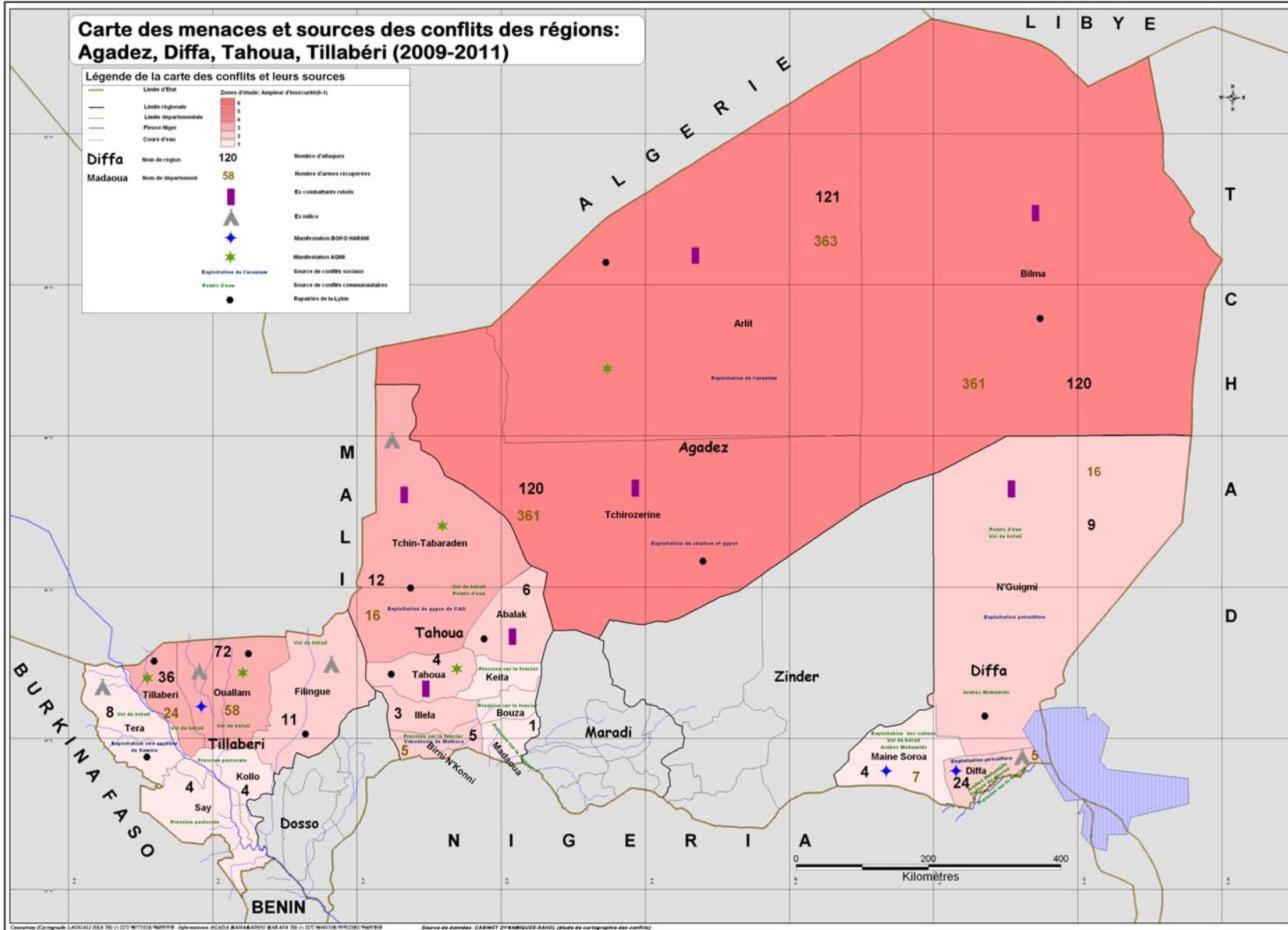
En effet, les dispositifs et les acteurs qui l'animent ne semblent pas, dans la plupart des cas, suivre le rythme de la dynamique conflictuelle et des menaces multiformes qu'elles génèrent. Aussi, les moyens et les méthodes utilisés par certains acteurs sources de tension rendent difficile la prévention de l'explosion et la gestion des risques, augmentant ainsi la vulnérabilité face aux menaces qu'ils présentent.

Carte des menaces et sources des conflits des régions: Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéri (2009-2011)

Légende de la carte des conflits et leurs sources

	Ligne d'Etat		Zones d'étude: Amplitude d'insécurité (0-5)
	Ligne régionale		0
	Ligne départementale		1
	Frontière Niger		2
	Cours d'eau		3
	1		4
	2		5

Diffa	Nom de région	120	Nombre d'attaques
Madaoua	Nom de département	58	Nombre d'attaques récupérées
			Ex combattants rebelles
			Ex milice
			Manifestation BOHO HARAM
			Manifestation AQIS
			Source de conflits sociaux
			Source de conflits communautaires
			Rapatriés de la Libye



Copyright Cartographie LAD/ALJ/DA/30 (1-2011) W77016/NP/1919 Informations AGADA KAKABADOU KAKABA 30 (1-2011) N460116/N71201/1401919 Source de données: CABINET D'YMBRIQUES BANEL (étude de cartographie des conflits)

II. Contexte de l'étude

2.1 Contexte de la mission

Dans le cadre du processus de reconstruction et de transformation que le Niger a engagé depuis les années 1990, d'énormes efforts ont été consentis pour, entre autres, la stabilisation de l'État et la sécurisation du territoire, des personnes et des biens.

Nonobstant les efforts fournis, d'importants défis restent à relever notamment en matière de sécurité, de cohabitation des communautés, d'exploitation des ressources minières et extractives qui semblent constituer des sources de tension. Ces sources de tension constituent des menaces de conflit contribuant à la vulnérabilité de ces Régions.

Dès lors, il est important de disposer d'un outil d'information sur la situation des menaces et les conflits à même de servir de base pour des actions de développement dans un cadre de paix et de stabilité. C'est pourquoi la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix a initié l'étude sur la cartographie des menaces et de la vulnérabilité aux conflits des Régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri, zones d'intervention du Programme de Renforcement des Capacités pour la prévention et la gestion des crises.

2.2 Objectif de l'étude

L'étude visait un double objectif. Il s'agissait de :

- répertorier, selon leur nature, les situations de menace et de vulnérabilité aux conflits dans les Régions d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri et de
- cartographier les dynamiques d'émergence des relations conflictuelles sur les espaces de ces Régions.

Le but étant de mettre à la disposition des pouvoirs publics, des partenaires et des intervenants dans le domaine de renforcement de l'Etat de droit, de la consolidation de la paix et de la sécurité, un instrument pertinent d'information sur la géographie des conflits et autres situations de menace sur l'espace territorial des Régions, champ d'étude.

A cet effet, la mission devait spécifiquement :

- identifier les différentes formes de situation de vulnérabilité aux conflits existant dans ces Régions;
- identifier, les zones géographiques affectées par les questions de vulnérabilité aux conflits dans les quatre Régions;

- produire un document de base pour la réalisation de la carte sur la situation de vulnérabilité aux conflits;
- établir la carte physique de la situation de vulnérabilité et les différents foyers de menaces et de vulnérabilité.

2.3 Résultats attendus de la mission

Au terme de l'étude il était attendu les résultats ci-après:

- un répertoire de situations des menaces au niveau des quatre Régions concernées est dressé avec les différents éléments caractéristiques de ces menaces;
- une cartographie représentant les dynamiques d'émergence des relations conflictuelles, la présence et les positions des acteurs ainsi que l'existence des tensions dans les Régions concernées est élaboré ainsi qu'une carte physique.

A cette fin, le produit principal attendu était un document répertoriant les formes de menaces et de vulnérabilité aux conflits, déterminant les zones géographiques concernées, accompagné d'une carte de représentation physique des foyers de menaces et de vulnérabilité au niveau des Régions d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri.

2.4 Méthodologie utilisée pour la conduite de la mission

L'étude a été conduite par une équipe de trois experts avec un expert principal, chef de mission, et deux experts d'appui : un cartographe et un informaticien.

La constitution de cette équipe s'est justifiée par le double souci de recueillir et d'analyser tous les éléments relatifs à la vulnérabilité tout en les représentant physiquement de manière à les situer dans l'espace.

Tenant compte du fait que les acteurs et les événements qu'ils subissent et/ou produisent sur une scène sont dynamiques, il a été nécessaire de circonscrire l'étude dans une période donnée. Ainsi, les informations et les données collectées dans le cadre de l'étude concernent les années 2009, 2010 et 2011⁵.

La démarche pour la réalisation de l'étude a combiné à la fois la recherche documentaire et l'enquête de terrain. Quatre phases ont marqué son déroulement : la phase préparatoire ; la phase de terrain ; la phase d'analyse des données et la phase d'élaboration du rapport.

⁵ Pour l'année 2011 les données sont limitées au mois de septembre sauf dans des cas rares où elles concernent le mois d'octobre

2.4.1 Phase préparatoire

La phase préparatoire concerne aussi, la recherche documentaire qui comprend la lecture des textes de lois, des politiques et programmes de l'Etat, des rapports d'études/enquête et tout autre document en rapport avec la situation de paix, de conflits et sécurité sur le Niger en général, sur les Régions concernées en particulier.

La phase préparatoire a concerné d'abord, la compréhension commune des TDR entre le commanditaire de l'étude et le consultant. La rencontre de briefing organisée à cet effet, a permis au consultant de s'entendre avec le commanditaire de l'étude sur les objectifs qui lui sont assignés, la démarche proposée par le consultant.

La phase préparatoire a aussi permis de déterminer les acteurs clés devant être rencontrés lors de la collecte des données de terrain afin d'élaborer les check-lists. Cette phase a permis d'affiner, la démarche méthodologique et d'adopter les outils de collecte des données de terrain.

2.4.2 Phase de terrain

La phase est consacrée à la collecte des données au niveau du terrain.

Pour disposer des données et informations indispensables à une cartographie de la situation de menace et de vulnérabilité aux conflits au niveau des quatre Régions, un déplacement a été organisé sur chacune de ces Régions. La mission terrain avait un double objectif : rencontrer des acteurs clefs et collecter des statistiques sur les questions de menaces et vulnérabilité aux conflits. Lors de cette phase, des entretiens ont été organisés avec ces acteurs clefs de la scène. Ces entretiens ont porté, suivant les acteurs et leurs places/rôles, sur les dynamiques locales/régionales autour des éléments de menaces et de vulnérabilité aux conflits des zones respectives –objet, acteurs, sources de tension, relations...

Les mêmes catégories d'acteurs et les mêmes autres sources d'informations ont visités au niveau de chacune des Régions de l'étude. Il s'agit notamment, des autorités administratives, des chefs coutumiers, des responsables des forces de défense et de sécurité, des services déconcentrés de l'Etat, des acteurs/producteurs ruraux.

En plus des entretiens avec les acteurs clés, le consultant a procédé à la collecte des données statistiques auprès des institutions/organisations intervenant dans le secteur de l'étude.

2.4.3 Phase d'exploitation et d'analyse des données

Les données collectées aussi bien lors de la mission de terrain qu'à l'occasion de la recherche documentaire ont été analysées. L'analyse a porté sur les différents éléments constituant des

facteurs favorables aux conflits et se présentant de ce fait, comme des éléments de vulnérabilité et/ou de menace aux conflits pour les Régions concernées par l'étude.

L'analyse a porté sur quatre menaces : menace en matière de sécurité, menace terroriste, menace de conflits communautaires et menace des conflits liés aux ressources minières et extractives.

2.4.4 Phase d'élaboration des rapports et des cartes physiques

A l'issue de l'exploitation des données collectées, un rapport provisoire présentant les menaces de conflits au niveau de chacune des Régions champ de l'étude a été élaboré.

Les quatre types de menaces identifiées ont été localisés au niveau de chaque Région. De même, pour chaque type de menace il a été produit une carte physique. Une carte générale de conflit a été élaborée.

Le rapport provisoire accompagné des cartes sont transmis à la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix aux fins de recueillir des observations.

III. Présentation des résultats de l'étude : Cartographie des conflits des Régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri

La cartographie des conflits des quatre Régions champ de l'étude est représentative de la situation sécuritaire, des menaces de terrorisme, de menaces de conflits communautaires et ceux liés à l'exploitation des ressources minières et extractives. La situation de ces menaces et tensions est constituée sur la base des données recueillies sur les dynamiques de trois dernières années dans ces Régions.

3.1 Les menaces et sources de tension en matière sécuritaire

Le domaine sécuritaire est analysé sous trois angles: la circulation et la détention illégale d'armes à feu, les attaques à mains armées, la présence des ex combattants des rébellions armées, des anciens miliciens, des rapatriés de la Lybie.

3.1.1 La Circulation et la détention illégale d'armes

La circulation d'armes et leur détention illégale est un élément d'insécurité. Le phénomène a été analysé à partir du nombre d'armes récupérées par les forces de défenses et de sécurités et/ou volontairement remises par leurs détenteurs au cours de la période couverte par l'étude.

Des armes de guerre ont été récupérées par les FDS au niveau de chacune des quatre Régions; ce qui atteste de la circulation et de la détention irrégulière de ces armes.

Mais au regard du nombre d'armes récupérées et/ou remises les Régions d'Agadez et de Tillabéri se placent en tête en termes de quantité d'armes et de munitions récupérées.

Durant les trois ans couverts par l'étude, la Région d'Agadez a totalisé 1085 armes dont 618 mines anti chars et antipersonnel alors que la Région de Tillabéri a enregistré 128 fusils, 1530 cartouches et 180 chargeurs. Au niveau de deux autres Régions des armes en moindre quantité ont été récupérées.

En vérité, la circulation d'armes illégales constitue une véritable source de tension dans les 4 Régions surtout dans les Régions d'Agadez et de Tillabéri. Le nombre d'armes récupérées par les forces de défense et de sécurité (FDS) au cours de cette période atteste de la réalité de la circulation d'armes et de leur détention illégale.

Cet état de fait est la traduction de la situation particulière d'insécurité de ces Régions durant la période de 2009 à 2011. Aussi, pendant cette période, l'année 2009 est celle au cours de laquelle le plus grand nombre d'armes ont été récupérées au niveau de la Région d'Agadez.

En effet, sur les 1085 armes saisies par les FDS et remises volontairement durant la période couverte par l'étude, mille douze (1012) l'ont été en 2009. La situation pourrait s'expliquer, au moins en partie, par les activités du *Mouvement Nigérien pour la Justice (MNJ)* à l'époque⁶ dans cette Région.

La problématique de la circulation et la détention illégale d'armes touche tous les Départements de la Région d'Agadez.

Dans la Région de Tillabéri c'est au cours des années 2010 et 2011 que l'essentiel des armes ont été récupérées avec 56 pour la première année et 54 pour la seconde. Ces deux années ont été fortement marquées par des actions des groupes armés au sein de la communauté peulh au Niger et de la communauté touareg Daoussak au Mali. Des attaques sont organisées par le groupe armé de la communauté Touareg à l'endroit de la communauté Peulh. Ces attaques seraient justifiées par des attaques que cette communauté reçoit de la part des individus du groupe de la communauté peulhs sous forme de contre attaque ou de représailles. La situation ressemble à un « cycle de règlement de compte continu » et de démonstration de force entre des « groupes » qui font des victimes innocentes dans les deux communautés. Ces attaques sont concentrées dans la zone frontalière entre les deux pays dans Cercle de Ménaka au Mali et dans nord du département de Oualam au Niger.

Cependant, même si l'essentiel des armes ont été récupérées dans le département de Oualam, d'autres ont été récupérées au niveau des Départements de Téra, Tillabéri. Ces départements ont non seulement connu la récupération d'armes mais aussi, sont des zones de circulation illégale des armes en particulier dans leur partie septentrionale, selon plusieurs sources.

Au niveau de la Région de Diffa, la circulation d'armes et leur détention illégale constituent une grande problématique. En effet, même si un nombre important d'armes n'a pas été récupéré au cours de la période couverte par l'étude, les acteurs locaux s'accordent sur l'ampleur de la circulation d'armes et de leur détention illégale par les communautés parmi lesquelles cette détention est une tradition. Tous les Départements sont concernés par la circulation d'armes au niveau de la Région de Diffa.

En définitive, la facilité d'acquérir une arme de guerre ainsi que sa détention entre des mains douteuses constituent une véritable source de tension. Cet état de fait favorise non seulement le banditisme mais également crée la psychose de l'insécurité et l'inquiétude généralisée.

En effet, dans une telle situation le recours à l'arme à feu devient banal même pour le règlement des petits différends entre les communautés ou en leur sein ou même son utilisation

⁶ Avec ses activités, le mouvement favorise les attaques à mains armées en plus de ses propres attaques.

pour toute opération illégale. Ceci accentue l'effritement des relations et augmente les risques des dégâts et de mort d'hommes avec des nombreuses attaques à main armées.

3.1.2 Les attaques à main armées

Résultantes de la circulation et de la détention illégales d'armes, les attaques armées ont été une préoccupation au niveau des quatre Régions au cours de la période 2009-2011. Un nombre importants d'attaques y ont été enregistrées suivies de mort d'homme, de destruction de bien et/ou de vol. Selon les données recueillies sur le terrain un total de cinq cent soixante quatre (564) attaques ont été enregistrées sur l'ensemble du territoire composant les 4 Régions dont plus de soixante pour cent (60%) dans la seule Région d'Agadez avec trois cent soixante-un (361) attaques sur les 3 ans. Tout comme pour le nombre d'armes récupérées et/ou remises, l'année 2009 est l'année qui a connu le plus d'attaques dans cette Région.

Vient, ensuite, la Région de Tillabéri qui a enregistré cent trente-cinq (135) attaques au cours de la même période. Ces attaques représentent 23,93% du total d'attaques enregistrées sur les 4 Régions.

La situation des attaques ajoutée au nombre d'armes et munitions récupérées sont non seulement révélatrices de l'insécurité plus intense dans ces Régions, mais également de menace de leur stabilité que constituent la circulation et la détention d'armes illégales.

La Région de Diffa se classe 3^{ème} avec 37 attaques suivie de la Région de Tahoua, qui a enregistré 31 attaques au cours de la période 2009-2011.

Il y a lieu de préciser qu'à l'intérieur des Régions, tous les Départements ne présentent pas le visage de zones d'attaques à main armées. Ainsi, lorsque nous rapportons le nombre des attaques enregistrées (qui est de 564), au nombre de Départements que comptent les quatre (4) Régions concernées par l'étude, la moyenne d'attaques par département est de l'ordre de 28,2 sur la période considérée.

Les Départements ayant atteint cette moyenne sont des départements des Régions d'Agadez (tous les Départements) et de Tillabéri (2 sur 6). Il s'agit des Départements de:

- Arlit, Bilma, Tchirozerine pour la Région d'Agadez;
- Oualam et Tillabéri au niveau de la Région de Tillabéri.

Ces Départements sont de la première catégorie en matière de circulation et détention illégale d'armes et des attaques à main armées.

Les Départements de la deuxième catégorie sont ceux dans lesquels, même si le nombre d'attaques enregistrées n'atteint pas la moyenne globale, il représente une certaine importance car dépassant le nombre de 10. Dans ce groupe, nous avons les Départements de :

- Diffa (avec 24 attaques) au niveau de la Région de Diffa,
- Tchín-Tabaradène (avec 11 attaques) au niveau de la Région de Tahoua.
- Fillingué (avec 11 attaques) au niveau de la Région de Tillabéri.

Le troisième groupe est composé des départements ayant enregistré moins de 10 attaques. Il s'agit de :

N'Guigmi :	9
Tera :	8
Abalak, Konni :	5
Kollo, Say, Maîné Soroa :	4
Illela, Tahoua:	3
Madaoua :	1
Bouza, Keita :	0

Dans cette catégorie, le cas de N'Guigmi et ceux de Bouza et Keita méritent d'être spécifiés. En effet, le Département de N'Guigmi a enregistré 9 attaques ayant occasionné 11 morts. Des attaques très meurtrières eu égard à la moyenne générale de morts occasionnés par l'ensemble des attaques.

Les Départements de Bouza et Keita quant à eux, n'ont enregistré aucune attaque durant la période concernée. Ces départements se présentent comme des zones où la situation sécuritaire est plus stable.

3. 1. 2. a Les attaques dans la Région d'Agadez

La particularité de la Région d'Agadez est que tous les Départements présentent un visage de zones d'insécurité avec le nombre d'attaques enregistrées et les armes récupérées au cours de la période 2009-2011. Le nombre d'attaques à main armées et leur répartition sur l'ensemble du territoire de la Région attestent non seulement de la circulation et de la détention illégale d'armes à feu, mais aussi, de cette détention dans des « mains douteuses ». Cet état de fait constitue une véritable source de tension à même d'engendrer plusieurs types de conflits à conséquences multiples. Il constitue une réelle menace en matière de sécurité.

3. 1. 2. b Les attaques dans la Région de Diffa :

Avec un total de 37 attaques, la Région de Diffa a une moyenne d'attaque par Département de 12,33 au cours de la période. A l'intérieur de cette Région, le Département de Diffa a enregistré 24 attaques sur les 37. Ainsi, sur 37 attaques qu'a connues la Région, près de 2 (64,84%) ont eu lieu sur l'espace territorial de ce Département. A l'intérieur du Département

de Diffa, les attaques sont surtout concentrées dans la Commune de Bosso. Des attaques à mains armées sévissent sur les rives du lac Tchad et dans la vallée de la Komadougou Yobé, menées le plus souvent par des coupeurs des routes.

Le Département de N'Guigmi a, pour sa part, enregistré, 9 attaques contre 4 attaques au niveau du Département de Mainé Soroa. Mais la principale caractéristique des attaques enregistrées au niveau du Département de N'Guigmi est qu'elles sont les plus meurtrières de la Région.

Aussi, est-il important de mentionner que le vol de bétail (Chameaux notamment) à main armée sévit surtout au nord ouest (vers la frontière avec le Département de Gouré).

Tous les Départements de la Région de Diffa sont en proie aux attaques à main armées favorisées par la facilité d'acquisition d'armées. La situation qui suscite une inquiétude permanente de la part des acteurs locaux n'est pas rassurante. Tous les acteurs sentent la menace.

3.1.2.c Les attaques dans la Région de Tahoua

La Région de Tahoua a enregistré le moins d'attaques comparativement aux autres Régions. Sur l'ensemble de ses huit Départements, la Région a enregistré trente et une (31) attaques donnant une moyenne par département, de 3,87 attaques, loin derrière la moyenne globale (28,2). Les deux Départements ayant enregistré le plus d'attaques sont Tchintabaradene et Abalak situés au nord. Tchintabaradène a enregistré douze (12) attaques sur les trente-et-une (31) pendant que Abakak a connu six (6) attaques au cours de la même période. Les attaques enregistrées dans ces Départements sont l'œuvre des groupes d'individus armés généralement à bord des véhicules 4X4 qui interceptent des véhicules pour dépouiller les personnes se trouvant à bord et/ou qui emportent du bétail avec eux (les chameaux en particulier).

Les autres attaques à mains armées sont menées vers la frontière avec le Nigeria par des coupeurs des routes sur les axes du Départements de Konni. Ces coupeurs de route bénéficient de la proximité du Nigeria vers où ils s'échappent étant donné que les FDS n'ont pas la possibilité de la poursuite sur le territoire nigérian faute d'accord avec ce pays qui l'autorise.

3. 2. 1. d Les attaques dans la Région de Tillabéri

Au cours de la période couverte par l'étude, la Région de Tillabéri a connu cent trente-cinq (135) attaques occasionnant la mort de cent sept (107) personnes.

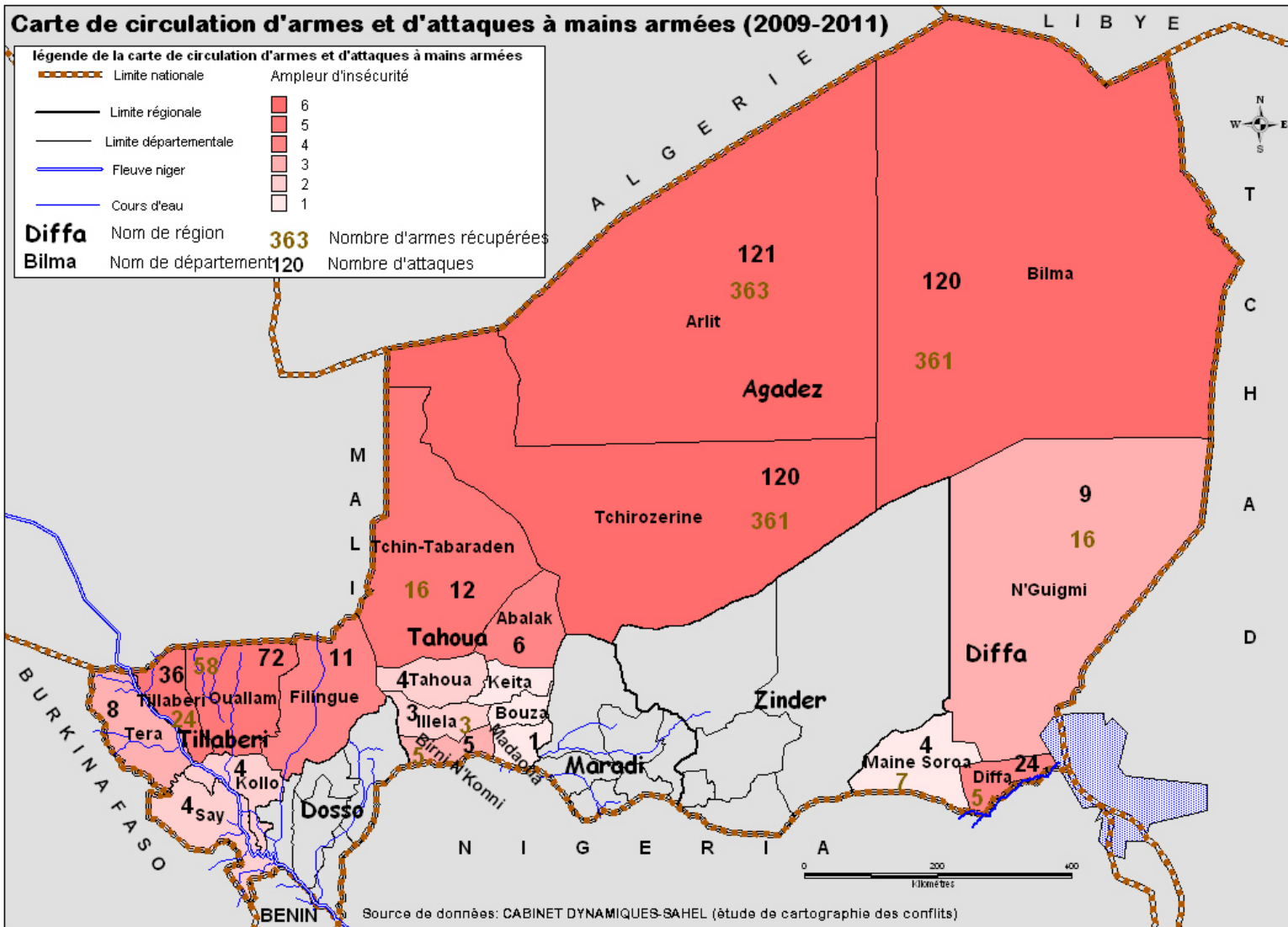
Le département de Oualam totalise à lui seul, soixante-douze (72) attaques représentant plus de la moitié (53,33%) des attaques enregistrées dans la Région. Le nombre important

d'attaques au niveau de ce Département est, pour l'essentiel, la résultante de conflits communautaires opposant les ethnies de la bande nord de ce Département et au-delà le Département de Oualam, la zone frontalière du Mali. Il s'agit des différends opposant les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs au Niger d'une part, d'autre part, des oppositions entre des membres d'ethnie touareg de la zone frontalière du Mali (Anderanboukan, Menaka) et l'ethnie peulh des communes de Abala (Département de Fillingué), Banibangou et Tondikiwindi (Département de Oualam) au Niger. Au sein de chacune de ces deux communautés se sont développées des bandes armées se défiant et exerçant des actes de représailles chacune sur les membres de l'autre ethnie. Au-delà de la destruction et de l'enlèvement des biens (bétail) ces bandes tuent à l'occasion de leurs attaques.

Après Oualam, le département de Tillabéri est celui qui a enregistré le plus nombre d'attaques avec 36 attaques (26%) devant Fillingué qui a connu 11 attaques (8%).

Il ya lieu de préciser que même au niveau de ces trois départements, les attaques sont concentrées dans les zones les plus au nord, frontalières avec le Mali et le Burkina. Il s'agit de la commune de Banibangou pour le Département de Oualam, de la Commune d'Abala pour le département de Fillingué et de la Commune d'Ayorou pour le Département de Tillabéri.

Le Département de Oualam qui enregistre le plus grand nombre d'attaque connaît aussi les attaques les plus meurtrières. En effet les soixante-douze (72) attaques menées dans ce département ont occasionné quatre vingt (80) morts avec une moyenne de 1,11 personne tuée contre la moyenne générale de 0,77 personne par attaque.



3. 1. 3 Menaces des ex combattants, ex miliciens et rapatriés de la Lybie

La présence des ex combattants mobilisés mais non intégrés, celle des ex miliciens d'autodéfense ainsi que l'arrivée massive des rapatriés de la Lybie ont été analysées comme des éléments menaçant la sécurité, à même d'engendrer l'instabilité dans les quatre Région champ d'étude déjà fragilisées. Mais l'ampleur de la problématique que posent ces éléments varie à l'intérieur des quatre Régions.

3. 1. 3. a Au niveau de la Région d'Agadez

- Par rapport à la question des ex combattants:

Les différentes sources⁷ affirment l'existence d'environ 4000 ex combattants issus des anciennes rébellions qui « attendent ». Ces ex combattants sont répartis dans les fronts signataires des accords de paix avec l'État nigérien. Dans la plupart des cas ils devaient bénéficier⁸ du programme de démobilisation, désarmement et réintégration qui a fait suite aux accords de paix. Leur attente s'inscrit dans le cadre de ces accords.

La situation des ex combattants qui attendent que l'État et les collectivités territoriales « leur fassent quelque chose » constituent aujourd'hui une vraie source de tension car non seulement l'attente est devenue longue, mais encore, avec la situation de la Lybie⁹, les autres opportunités se sont amenuisées. En effet, beaucoup de ces ex combattants qui partaient régulièrement en Lybie en attendant que l'État s'occupe d'eux, sont aujourd'hui enclin, si non contraints, à rester sur place.

Eu égard à leur nombre et vu les dispositions actuelles sur place (nettement en dessous des besoins réels et des attentes), l'impatience qui se manifeste de plus en plus, traduit le risque de l'explosion de la situation. Du fait que beaucoup des ex combattant se retrouvent à ne rien faire, ou presque, sur place et qu'ils ont de moins en moins d'autres opportunités ailleurs, leur situation est une vraie source de tension qui menace la sécurité de la Région d'Agadez.

Les efforts actuellement déployés pour faire face à la situation ne sauraient les contenir longtemps.

En effet, plus la situation perdure, plus leur désœuvrement se concrétise et plus ils seront « tentés » de recourir à la violence et aux autres actes criminels pour assurer leur plein être ou,

⁷ C'est ce qui nous a été précisé par les autorités administratives et des ex combattants lors de nos entretiens. C'est aussi, ce qui ressort de la synthèse du Ministre de l'élevage à l'issue de la mission d'évaluation de la campagne agropastorale 2011 qu'il a effectuée dans la Région d'Agadez du

⁸ Certains en ont d'ailleurs bénéficié sans succès

⁹ A défaut de leur (r) intégration au pays, certains ex combattants partaient en exode en Lybie. Aujourd'hui ce palliatif semble in opérationnel

à tout le moins, leur vie. La vulnérabilité actuelle et/ou prochaine des ex combattants, ajoutée à leur frustration favoriseront des comportements en porte à faux avec la sécurité. Cela est d'autant plus inquiétant que tous les acteurs sont unanimes quant à la détention d'armes illégales ou leur circulation et la facilité d'en acquérir dans la zone.

Aussi, avec l'avènement du Mouvement des nigériens pour la justice (MNJ) des jeunes qui n'ont pas combattus dans les ex fronts de l'ancienne rébellion ont rejoint le Mouvement. Avec le cessez-le feu et l'accord tacite, ces jeunes sont venus grossir le nombre des ex combattants qui attendaient d'être intégrés dans les projets, programmes et sociétés.

Avec leur arrivée, le nombre des ex combattants qui attendent que quelque chose soit fait pour eux de la part de l'Etat surtout, serait compris entre 4000 et 5000 personnes réparties sur l'ensemble du Territoire de la Région.

- *S'agissant des flux des rapatriés de la Lybie*

Depuis le début de la guerre en Lybie un nombre important des migrants ont franchi les frontières du Niger en provenance de ce pays. De février à octobre cent un mille deux cent quatre vingt quinze (101 295)¹⁰ migrants sont rentrés au Niger par la Région d'Agadez, fuyant la situation en Lybie. Parmi ces migrants 94 792 sont nigériens et 6 503 ressortissants d'autres pays. Il faut préciser que ce nombre est inférieur au nombre réel car plusieurs migrants rentrés par Agadez n'auraient pas été recensés du fait qu'ils seraient venus par des voies « non officielles ». Mais pour l'essentiel les rapatriés sont passés par le poste de Dirkou¹¹

En tout état de cause, parmi les nigériens revenus de la Lybie, la Région d'Agadez compte un grand nombre.

Les rapatriés de la Lybie au niveau de la Région d'Agadez sont issus, généralement, de trois catégories constituées de:

- nigériens ayant évolué régulièrement dans l'armée libyenne qui ont été contraints de fuir avec la guerre;
- nigériens installés et exerçant des activités économiques professionnelles qui ont été enrôlés avec l'éclatement de la guerre (de gré ou de force) pour combattre du côté de l'armée régulière ou du CNT mais qui ont fui avec l'évolution de la situation sur place (menace de toute part à leur endroit);
- nigériens qui sont partis après l'enclenchement de la guerre pour combattre.

¹⁰ Selon les entrées enregistrées au niveau de la gendarmerie au-delà de ceux qui sont rentrés par Dirkou

¹¹ Ils sont 84 458 à rentrer par ce poste selon la situation des migrants en provenance de la Lybie de février au 14 octobre signé du chef de poste administratif de Dirkou

Ce faisant, parmi ces rapatriés, un nombre important connaît le maniement d'armes à feu. En plus, la présence d'un grand nombre de ces rapatriés, souvent désorienté avec la hantise d'avoir perdu leur position professionnelle et sociale qu'ils avaient en Lybie et la considération dont ils jouissaient au pays, constitue une préoccupation majeure en matière de sécurité. Il est vrai que ces migrants ont été accueillis et acheminés dans leur zone respective, mais pour la Région d'Agadez, leur (r)installation/(r)intégration est loin d'être effective. D'ailleurs, ils perdent de plus en plus patience par rapport à leurs attentes quant aux appuis pour leur accompagnement en vue de leur réinstallation.

Vu les différentes catégories des rapatriés et vu la situation actuelle à la quelle ils font face, leur présence massive dans toutes les zones de la Région d'Agadez est une grande menace à la sécurité.

3. 1. 3. b Au niveau de la Région de Diffa

- *Par rapport aux ex combattant*

Existence des *ex combattants* de l'ancienne rébellion ayant sévi dans la zone, en particulier, dans le Département de N'Guigmi. Officiellement le nombre des ex combattants non (r) intégrés ou réinsérés après les accords mais qui doivent l'être n'est pas maîtrisé au niveau de la Région. Ces ex combattants ne sont pas non plus suivis. Dans beaucoup des cas ils ont évolué selon les opportunités qui se sont offertes aux uns et aux autres. Par exemple, l'exode vers la Lybie était un palliatif qui a permis d'occuper beaucoup d'ex combattants avec des activités qui leur procuraient des revenus substantiels leur profitant mais au delà eux, profitant à leurs familles. Avec la crise dans ce pays, un grand nombre des ressortissants nigériens ont été rapatriés.

- *Par rapport aux rapatriés de la Lybie*

Les rapatriés de la Lybie au niveau de la Région de Diffa, sont essentiellement concentrés dans le Département de N'Guigmi (Communes de Kablewa, N'Gourti, N'Guigmi) et dans la partie nord du Département de Maïné Soroa (Commune de Goudoumaria). Ces rapatriés sont constitués, comme ceux de la Région d'Agadez, des ex combattants, des éléments de l'armée Libyenne, des combattants aux côtés du CNT et des personnes exerçant des activités socioéconomiques qui ont tous été contraints de quitter. Leur présence sur le territoire de la Région constitue une source de tension et une menace à la sécurité et à la quiétude sociale.

- ***Par rapport aux milices d'autodéfense***

Pour faire face aux problèmes de sécurité, de vol de bétail et d'attaques à main armée, l'Etat a toléré la création des milices d'autodéfense au sein de certaines communautés. Les éléments de ces milices qui se sont armées n'ont pas été suivis ni formés. Leur nombre n'est pas connu de même que le nombre d'armes à leur disposition. Aujourd'hui, ces milices ont cessé d'exister officiellement. Mais étant donné que leurs éléments n'ont pas été suivis, ou encadrés aujourd'hui ils sont « dans la nature » sans qu'on ne sache beaucoup sur leur situation. L'existence de ces éléments dans une zone de circulation d'armes est constitutive de source de tension et de menace à la sécurité et la bonne cohabitation entre communautés.

3. 1. 3. c Au niveau de la Région de Tahoua

- ***Par rapport aux ex combattants***

Présence d'un nombre important des ex combattants de la Rébellion armée. Concentrés dans le Département de Tchintabaradène. Leur nombre est estimé par certains acteurs locaux, au tour de 8000 personnes.

Avec l'avènement du MNJ en plus de certains jeunes, des éléments des FDS de la Région en activité à Abalak et à Tchintabaradène ont déserté leurs corps pour rejoindre le mouvement. Dans la plupart des cas il s'agit des éléments réintégrés des anciennes rébellions. Ils viennent s'ajouter aux ex combattants non réintégrés. Aujourd'hui ils attendent tous que quelque chose soit fait à leur endroit. La situation s'est empirée avec la guerre en Lybie qui a drastiquement réduit les opportunités des jeunes de la zone nord de cette Région qui se comptent parmi les ex combattants.

- ***Par rapport aux rapatriés de la Lybie***

Comme pour la Région d'Agadez, beaucoup de ressortissants de Tahoua rapatriés de la Lybie sont des ex combattants des anciennes rébellions qui partaient en exode dans ce pays et/ou ceux qui sont partis pour porter main forte à l'armée loyaliste ou à la rébellion du CNT avec l'éclatement de la guerre en Lybie.

Cette catégorie des rapatriés est concentrée dans les Départements de Tchintabaradène (surtout) et d'Abalak.

La présence en nombre important de ces rapatriés constitue une véritable source de tension. Au-delà de la tension en matière de sécurité, la situation des rapatriés dans cette zone crée une tension sociale. En effet, avant la survenue de la situation libyenne, la zone nord de la Région de Tahoua assurait son équilibre socio-économique avec les retombées de l'exode vers ce pays au point où certains acteurs soutiennent que « tout le nord de la Région vivait de

la Lybie ». Il arrive qu' à l'occasion d'un marché hebdomadaire des envoies de devises atteignent plusieurs dizaines de millions de francs CFA.

Avec le retour de ces rapatriés, non seulement ces devises ne rentreront pas mais en plus, les exodants qui prenaient en charge leurs familles deviendront des charges pour celles-ci.

Aussi, la situation et de frustration de ces rapatriés est explosive à plusieurs égards.

- ***Par rapport aux éléments de milice d'autodéfense***

Avec le problème d'insécurité et de rébellion armée qu'a connu le nord de la Région de Tahoua, l'Etat a également toléré la création d'une milice d'autodéfense. Comme pour la Région de Diffa, la milice d'autodéfense de la Région de Tahoua située dans le département de Tchintabaradène, n'a pas été suivie ni encadrée. Avec la fin officielle de ses activités, il est difficile de savoir le sort qu'ont connu ses éléments et les armes qu'ils détenaient. L'un et l'autre restent des éléments d'inquiétude qui constituent des sources de tension menaçant la quiétude sociale et pouvant alimenter l'insécurité.

3. 1. 3. d Au niveau de la Région de Tillabéri :

- ***Par rapport aux ex combattants de la rébellion***

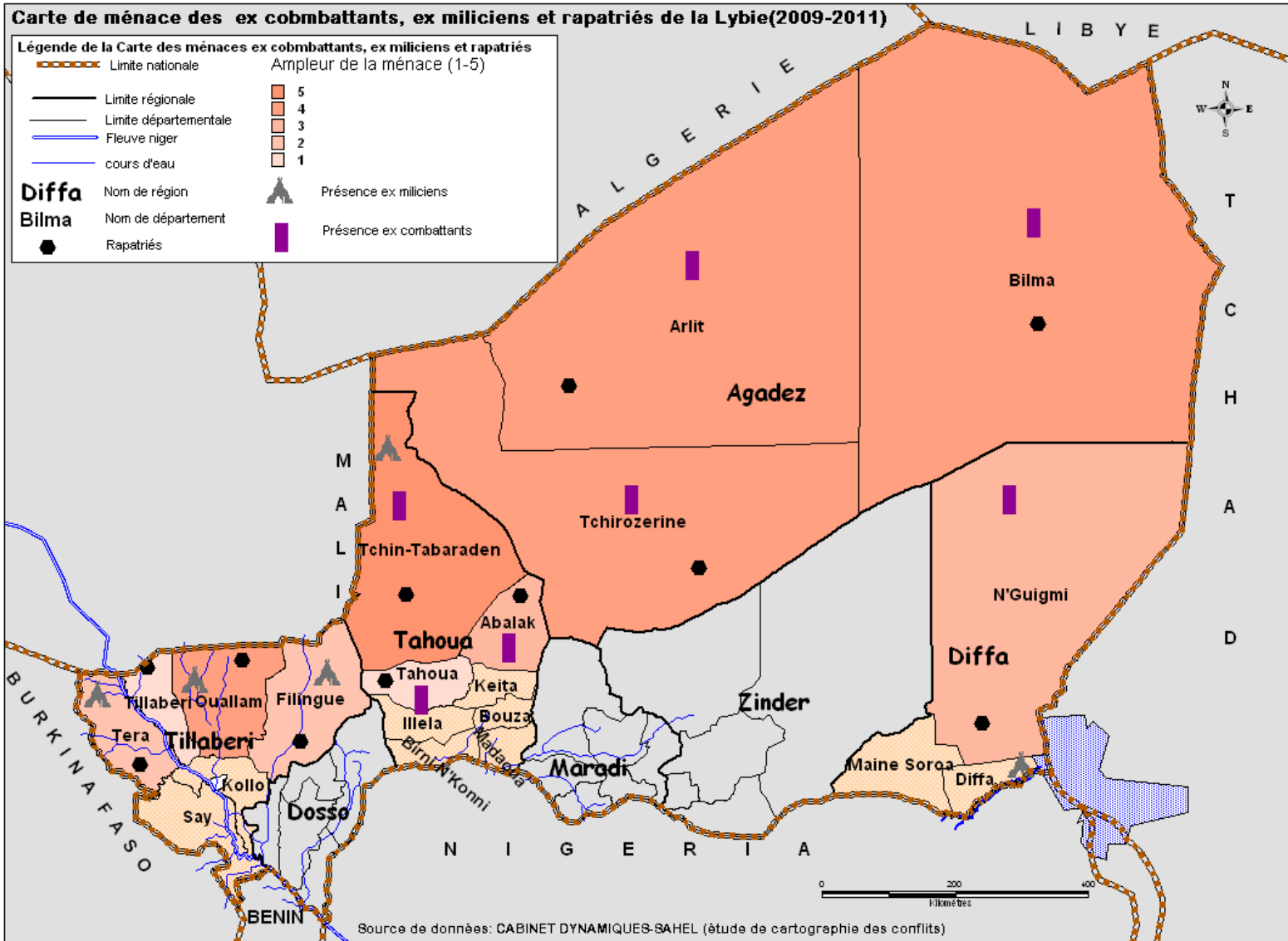
La Région de Tillabéri ne compte pas un nombre important des ex combattants de la Rébellion. Cependant on enregistre, dans sa partie nord, quelques éléments ayant combattu aux côtés du MNJ. Il s'agit des départements de Oualam et Fillingué.

- ***Par rapport aux rapatriés de la Lybie***

Dans la partie nord de la Région, il est noté la présence des rapatriés de la Lybie parmi lesquels beaucoup ont appris le maniement d'armes à feu.

- ***Les éléments de l'ex milice peulh armée***

Comme les autres parties septentrionales du Niger, la partie nord de la Région de Tillabéri a connu la création de milice d'autodéfense pour faire face à la situation d'insécurité et au vol à main armée. Mais il se trouve que les éléments de milice n'ont pas reçu d'encadrement de même qu'ils n'ont pas été suivis. Aujourd'hui, ces éléments répartis entre les Départements de Fillingué, Oualam, Téra évoluent individuellement avec les armes acquises dans le cadre de l'autodéfense. Leur présence cumulée à la circulation d'armes à feu dans la Région, donc à la facilité d'en acquérir constitue une véritable source de tension dans une situation où la gestion des relations entre les communautés est fluctuante.



3. 2. Menaces terroristes : AQMI et Boko Haram

Les menaces terroristes sont analysées en lien avec les actions de Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et du mouvement Boko Haram.

Par rapport à AQMI, il faut préciser que le Niger fait partie des pays « du champ d'intervention » de cette branche d'Al-Qaïda alors qu'en ce qui concerne Boko Haram, il s'agit d'un mouvement religieux qui sévit dans l'Etat de Borno, frontalier de la Région de Diffa faisant partie du champ de l'étude. Ces menaces sont analysées selon les Régions.

3. 2. 1. Région d'Agadez

Au cours de la période couverte par l'étude, la Région d'Agadez a été victime des actions d'AQMI. Il s'agit notamment de enlèvement des employés d'AREVA et de SATOM survenu dans la ville minière d'Arlit et des accrochages intervenus entre des éléments de ce mouvements et ceux des FDS à l'occasion des patrouilles ou lors d'interventions spécifiques. Les actions de mêmes que les signes/indices sur AQMI sont situés dans le Département d'Arlit. La menace d'AQMI est non seulement réelle dans la Région, mais encore elle est très complexe avec la méthode et les moyens que le groupe utilise. Ces méthodes et moyens le rendent invisible mais aussi lui permettent d'être précis dans ses actions.

Le phénomène de Boko Haram, ne semble pas touché, pour l'instant, la Région d'Agadez.

3. 2. 2 Région de Diffa

Des actions d'ACQMI n'ont pas été menées sur le terrain de même qu'il n'a pas été signalé des indices de tentacules locaux du groupe.

Par contre, il y a des actions timides de Bokoharam (menaces à l'endroit de certaines personnes, missives dans des mosquées...). Il est également noté la présence de personnes adeptes de la secte Boko Haram, revenues du Nigeria. Ces personnes appartenant au mouvement Boko haram sont des ressortissants de la Région de Diffa ayant fréquenté la même école que leurs collègues de Borno et qui y sont restées. Elles animent le mouvement et jouent parfois un rôle important. Elles sont revenues au Niger à la suite de la traque menée par les autorités nigérianes contre les leaders et éléments du mouvement.

Avec le développement de la situation dans l'Etat de Borno au Nigeria, les ressortissants nigériens qui ont étudié dans cet Etat et qui appartiennent ou soutiennent l'idéologie du mouvement, se sont repliés sur la Région de Diffa (Diffa, Goudoumaria, Maîné Soroa).

Elles constituent aujourd'hui des foyers de ce mouvement avec un à Diffa et un autre à Goudoumaria.

D'ores et déjà, il y a eu des arrestations des personnes soupçonnées de travailler à la création d'une branche de la secte dans la Région.

Ce faisant, bien que jusqu'à présent aucune action terroriste n'est encore posée, la présence de ces personnes et certains indices détectés, constituent une véritable menace car, à la différence de ACQMI, les animateurs de Bokoharam sont des locaux et s'assimilent aux locaux. Leurs mouvements seraient plus faciles, et leurs actions pourraient intervenir à tout moment et partout.

3. 2. 3 Région de Tahoua

La Région de Tahoua a enregistré des actions attestant de l'intervention de AQMI dans la zone. Il s'agit de tentative d'enlèvement des personnes dans la ville de Tahoua et des accrochages des FDS avec des éléments supposés du groupe dans le Département de Tchintabaradène (Talemsesse).

Aussi, des indices sur l'existence des tentacules locaux du groupes ont été relevés dans le nord du Département de Tchintabaradène (Tassara) où même s'il n'existe pas des éléments de AQMI, il existerait des supports pour la garantie des intérêts du groupe dans la zone.

Vu la méthode d'intervention de AQMI (mouvement en petit groupe n'attirant aucune attention sur lui, la sous traitance avec les locaux, l'utilisation des moyens de communication et de déplacement de pointe, l'injection des gros moyens matériels et financiers l'existence des tentacules locaux sur lesquels AQMI pourrait se baser) le Groupe constitue une grave menace.

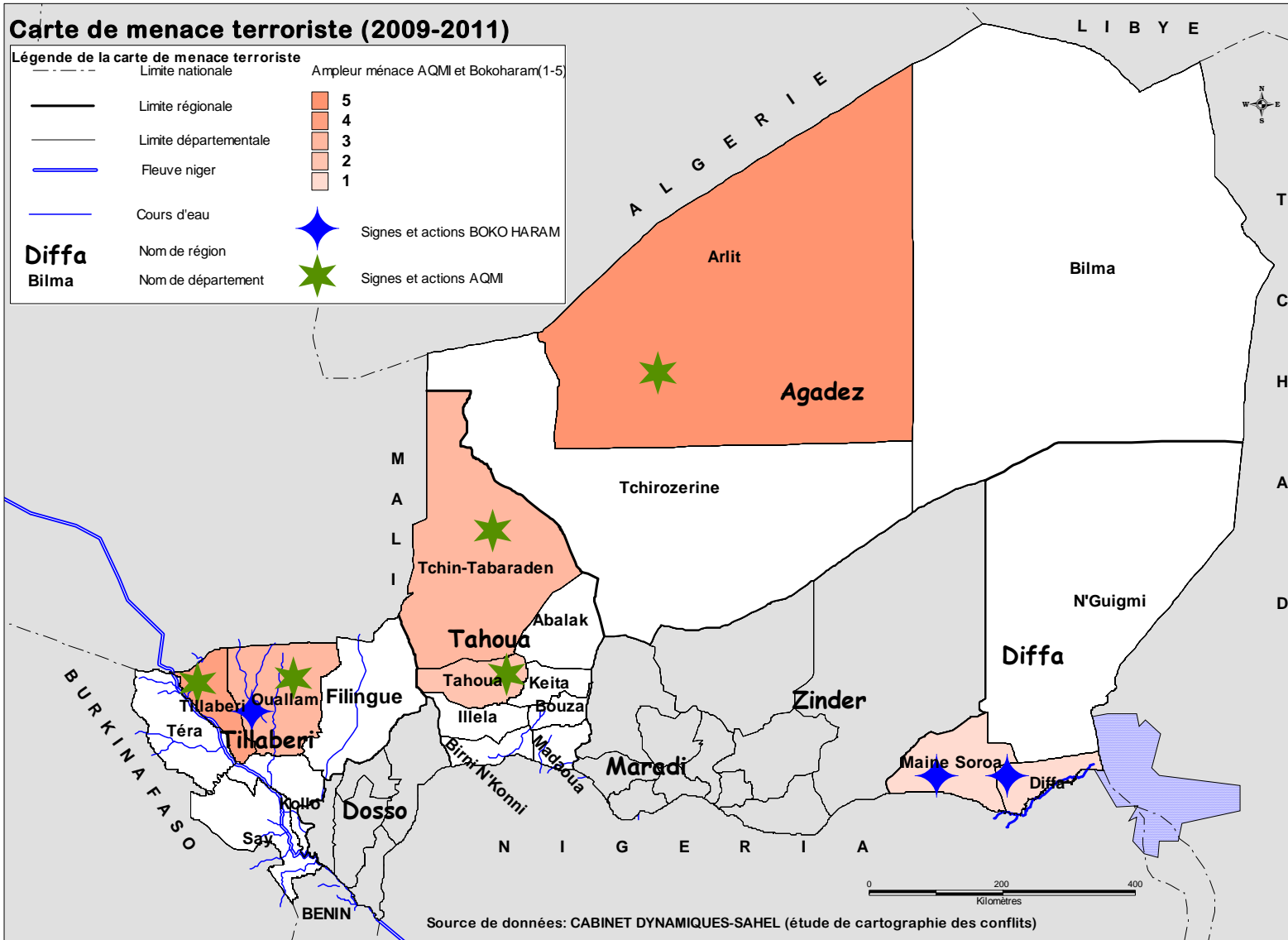
3. 2. 4 Région de Tillabéri

La Région de Tillabéri fait partie du champ d'action d'AQMI sur le territoire nigérien. Au cours de la période couverte par l'étude, plusieurs actions revendiquées par le groupe et/ou à lui attribuées, ont été menées sur le territoire de la Région de Tillabéri. Il s'agit de l'attaque du camp militaire de Tiloa, des enlèvements des personnes (envoyé spécial du SG de l'ONU, Michel Germaneau). Il faut du reste, souligner l'enlèvement de deux jeunes français qui a eu lieu à Niamey mais dont les auteurs se sont retrouvés dans la Région de Tillabéri.

Certes, il n'existe pas d'éléments d'AQMI sur le territoire de la Région de Tillabéri pas moins que sur le territoire national, mais la Région de Tillabéri reste une zone d'attaque du Groupe. En vérité il n'existe pas de signe de présence d'AQMI au Niger. Mais il existerait des complicités locales suspectes dans le Département de Oualam (vers Mangaïzé).

En définitive, même qu'il n'est pas noté, aujourd'hui l'existence d'éléments d'AQMI sur le territoire nigérien il est évident que de par le type d'intervention et le mode utilisé lors des actions antérieures, ce groupe reste une menace au niveau de la Région de Tillabéri.

En effet, le Groupe aurait utilisé des locaux (sous-traitance) à plusieurs niveaux pour parvenir à mener les actions en question. Au vu de ce mode opératoire et des moyens utilisés, le risque d'action de AQMI est considérable.



3.3 Menaces des conflits sociaux et communautaires

3.3.1 Situation générale

Les menaces de conflits sociaux sont abordées sous l'angle de l'emploi et l'exploitation des ressources minières et extractives ainsi que du point de vue de cohabitation entre les communautés rurales.

A l'image du pays, la situation de l'emploi au niveau des Régions d'étude, n'est pas reluisante. Le nombre des jeunes sans emploi augmente d'année en année. Les offres d'emploi sont très en deca des placements effectués chaque année au niveau de chacune des Régions.

Par ailleurs, les quatre Régions disposent des ressources minières et extractives exploitées par des sociétés desquelles les populations attendent beaucoup en termes d'emploi, de protection de l'environnement et d'investissement. Aujourd'hui, l'exploitation de ces mines ne semble pas répondre à ces attentes; ce qui crée et fait développer des sentiments de frustration chez les populations de ces Régions.

Cette situation est constitutive de source de tension pouvant alimenter des conflits sociaux. Du reste, la protection des sites miniers constitue une autre problématique qui semble bien prise en charge au stade actuelle.

Concernant les conflits communautaires il s'agit des conflits entre et au sein des communautés ethniques, des communautés socioprofessionnelles. Ces conflits opposent les acteurs dans l'exercice de leurs activités rurales autour de l'accès et l'exploitation des ressources naturelles qui constituent la base de ces activités. Il s'agit des activités agro-sylvo-pastorales qui se partagent l'espace des territoires des Régions et les ressources naturelles qu'il comporte.

Deux réalités marquent cet espace :

- la diminution, le rétrécissement des espaces pastoraux alors que le cheptel est en croît
- les espaces agricoles sont, quant à eux, en progression.

Pour l'essentiel, tous les conflits et toutes les sources de tension en matière de conflits communautaires, ont trait à l'occupation et ou l'utilisation de l'espace et des ressources qu'il comporte.

Cependant, le mouvement du bétail constitue l'un des éléments alimentant la problématique des conflits communautaires que l'on retrouve partout.

La manifestation de ces conflits s'observe à travers des dégâts sur des productions (dégâts champêtres, dégâts sur les animaux, dégâts dans des rizières....) d'une part et par des affrontements, allant jusqu'à mort d'hommes, d'autre part.

La problématique des conflits communautaires touche certes les quatre Régions, mais elle se pose et se manifeste différemment selon les Régions et varie à l'intérieur de chaque Région.

3. 3. 2 Situation propre à chaque Région

3. 3. 2. a Situation au niveau de la Région d'Agadez

- Par rapport à l'emploi

La question d'emploi des jeunes est un grand défi pour la Région d'Agadez. Un défi du fait de l'insuffisance des emplois disponibles par rapports aux demandes d'une part, un défis par rapport aux qualifications des demandeurs, d'autre part.

En effet, la demande d'emploi fait face à un très faible placement. A titre illustratif, en 2009 sur 4326 demandes d'emploi il y eu 670 placements représentant 15,48%; en 2010, sur 3115 demandes d'emploi, 601 placements ont été effectués soit 19%.

L'essentiel de ces recrutements sont effectués par des sociétés : SONICHAR, SONAMI, AREVA, des ONG et des Hôtels de la place.

S'agissant de la qualification, il faut noter l'insuffisance d'instruction et de la formation professionnelle des jeunes de la Région. En lieu et place de la formation professionnelle la plus part des jeunes ont appris le maniement d'armes les quinze dernières années.

La question de l'emploi des jeunes et du recrutement pour la Région d'Agadez, pose aussi, le problème d'emploi des locaux au niveau des sociétés exploitant les mines dans la Région.

En effet, il règne un sentiment de frustration et d'injustice chez les leaders des jeunes vis-à-vis des emplois offerts au niveau des sociétés minières qu'ils jugent insuffisants. Les recrutements prévus dans le cadre des accords de paix (programme de (r) intégration n'ont pas satisfait les intéressés. Ce sentiment, ajouté au désœuvrement réel, sont des menaces pour la paix sociale.

- Par rapport au retour des rapatriés de la Lybie

Les rapatriés de la Lybie sont en grand nombre pour la Région d'Agadez. Leur retour pose non seulement le problème de leur accueil, installation et accompagnement qui est réel, mais aussi, il perturbe l'équilibre socioéconomique de la Région qui était assuré grâce un jeu de rôle entre ceux qui sont restés à la maison et ceux qui sont partis en Lybie.

Ce jeu de rôle disparaît du fait que ceux qui assuraient l'entrée massive des devises pour l'équilibre socio économique de la zone, sont devenus des charges à supporter.

Pour l'heure, la majorité des rapatriés font face à un manque d'activités, ce qui leur crée des ennuis et suscite en eux la frustration, aggravée par la perte de confiance en soi (ils ne sont plus en mesure de jouer le rôle de membre important/influent de leur famille respective et de la communauté). Ils sont aussi dans une situation de perte de patience vis-à-vis de l'État et des Collectivités territoriales qui promettent sans toujours faire suivre leurs promesses d'effets à la hauteur des espoirs suscités.

La mauvaise campagne agro pastorale vient s'ajouter à l'arrivée massive des rapatriés de la Lybie avec comme conséquence la diminution des revenus des familles et l'augmentation de leur charges. Les importantes devises que faisaient rentrer les migrants nigériens en Lybie ne feront pas leur entrée pendant que les activités maraichères seront touchées par les mauvaises conditions de la campagne agro-sylvo pastorale et hydraulique. Les revenus issus de l'agriculture seront moindres à ceux habituels.

La situation fourragère étant généralement mauvaise, les petites poches regorgeant du pâturage feront l'objet de convoitise des éleveurs où il y aura une forte concentration du bétail comportant des risques d'heurts entre acteurs. On assistera à une limitation de la mobilité du bétail qui sera plus concentré sur des petits espaces ce qui n'est pas de nature à faire prospérer cette importante activité économique qu'est l'élevage.

3. 3. 2. b Situation au niveau de la Région de Diffa

- La situation de l'emploi des jeunes dans la Région de Diffa est délicate.

Il n'existe pratiquement pas de grande société ou office qui embauche sur place. Pour l'essentiel, les emplois locaux sont ceux des ONG et Associations de développement.

La majorité des jeunes de la Région vivent et soutiennent leurs familles de l'exode vers la Lybie. Du côté, la situation dans ce pays qui a vu le retour des milliers de ces jeunes au bercail, se répercute sur la vie sociale au niveau de la Région. A la date du 20 octobre, la Région a enregistré 15 900 rapatriés de la Lybie dont 9762 au titre du Département de N'Guiguimi. Ce chiffre vient grossir celui des sans emplois qui espèrent des débouchés ; ce qui alimente et ravive la source de tension constituée par le manque d'emploi.

- La CNPC, qui exploite le gisement du pétrole d'Agadem (N'Guigmi) n'a pas effectué un recrutement significatif à même de donner un début de solution au problème d'emploi dans cette Région. D'ailleurs, dans le cadre de l'exploitation de ce gisement, plusieurs différends tant individuels que collectifs sont nés dans la Région. Les populations de la zone estiment qu'elles sont « sous recrutées » pour travailler au

niveau du circuit d'exploitation du pétrole. C'est fort de ce sentiment que des manifestations et des déclarations ont eu lieu dans cette Région. La question du pétrole reste une source de tension au moins de deux points de vue. D'un point de vue opportunités d'emplois et d'investissements pour la Région attendus de la CNPC d'une part et d'autre part en ce qui concerne les partages des retombées de cette ressource entre l'Etat et la Région.

- Concernant les menaces de conflits communautaires, la problématique du rétrécissement de l'espace pastoral face à l'élargissement de l'espace agricole alors que le nombre de bétail augmente, se pose de façon réelle dans la Région de Diffa et se renforce d'année en année.

C'est ainsi que par exemple, l'espace cultivé est passé de **191 237 ha en 2009 à 262 923 ha** en 2010¹² augmentant de **71 686 ha** représentant plus de **37%**. L'augmentation de l'espace cultivé face à l'augmentation du cheptel, doublée de l'appauvrissement des ressources s'y trouvant (pâturage notamment) rend plus difficile et même problématique la circulation du bétail. La situation se répercute subséquentement sur la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs.

Aussi, l'autre particularité de la Région de Diffa est la culture de décrue qui se pratique le long de la Komadougou sur environ 150 km. Cette culture au-delà de l'hivernage, occasionne beaucoup de conflits entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. Ces conflits sévissent le long de la Komadougou (Communes de : Gueskerou, Chétimari, Bosso et Mainé Soroa) au tour de la production du poivron.

Du reste, la Région de Diffa connaît une autre source de tension constituée par la traversée de la Komadougou avec des mouvements saisonniers des éleveurs transhumants en partant vers le Nigeria, le Cameroun et lors de retour des éleveurs de ces pays.

- Par ailleurs, la situation des arabes mohamids, éleveurs des chameaux, présents sur le territoire de la Région de Diffa, constitue une autre source de tension entre les communautés.

En effet, les arabes mohamids seraient en conflit avec toutes les autres communautés¹³. Riches en gros ruminants et permanemment en déplacement, ils sont soupçonnés non

¹² Voir les résultats prévisionnels EPER 2010 et antérieurs publiés par la Direction Régionale de l'agriculture de Diffa

¹³ Ou à tout le moins, toutes les autres communautés semblent être en conflits avec ces arabes mohamids.

seulement, de détruire le pâturage avec le déplacement quotidien de leurs grands troupeaux mais aussi, de bafouer les règles de gestion des points d'eau dans la Région.

Mais leur relation semble être plus tendue avec les éleveurs des autres communautés qu'avec les agriculteurs. Le partage du pâturage et de l'eau sont l'objet principal de ces conflits et constituent la source de tension.

Vers les frontières nord-ouest avec le Département de Gouré (Région de Zinder), des actes de vol de bétail à main armée créent et maintiennent la tension entre les communautés toubou et peulhs, les premiers soupçonnés par les seconds du vol de bétail.

Au niveau du Département de Maîné Soroa (Commune de Goudoumaria en particulier), les salines (cuvettes) constituent une autre source de tension avec d'une part le conflit dans la gestion de cette ressource entre la chefferie traditionnelle et la Commune, d'autre part entre les chefs traditionnels et les exploitants de ces salines qui doivent leur verser de redevances. Aussi, les salines et leur exploitation contribue à la difficulté de circulation du bétail dans la zone en toutes saisons.

3. 3. 2. c Situation au niveau de la Région de Tahoua

Zone d'exode par excellence, la Région de Tahoua a vu un nombre important de ses ressortissants rapatriés de la Côte d'Ivoire et de la Lybie. Les conditions dans lesquels les uns et les autres ont quitté les deux pays d'accueil ne leur ont pas permis d'amener grand-chose avec eux. Dans beaucoup de cas ils ont fui la situation pour « se sauver » sans pouvoir amener avec eux des biens importants. A leur arrivée au pays beaucoup d'entre eux constituent des cas sociaux ou, à tout le moins, des charges pour leurs familles alors qu'ils étaient avant, le principal soutien de celles-ci.

Mais avec la normalisation de la situation politique en Côte d'Ivoire, beaucoup de ces rapatriés y sont retournés, ce qui n'est pas, pour l'instant, le cas des rapatriés de la Lybie.

Les rapatriés de la Côte d'Ivoire étaient concentrés dans les départements du sud et de l'ouest alors que ceux de la Lybie sont surtout ressortissants des Départements du nord (Abalak et Tchinta-baradène) et de Tahoua.

Sur le plan de conflit communautaire, l'augmentation de l'exploitation des terres cultivées dans la Région fait que la proportion de terres cultivées n'est pas loin de la proportion des terres cultivables. En 2009 les terres cultivées qui étaient de 2 156 609 ha ont atteint 2 524 801 ha en 2010 sur un total de terre cultivables de 2 969 065 ha sur l'ensemble de la Région. Ces terres cultivables sont concentrées dans les départements du sud et du sud ouest (Konni, Madaoua, Keita, Bouza, Illéla, Tahoua). Avec cette augmentation des terres cultivées

l'on assiste à une pression foncière qui contribue à la dégradation des terres et rend difficile la circulation du bétail dans la zone agropastorale. La pression sur le foncier, accentue aussi la compétition pour accéder à cette ressource en même temps qu'elle participe au rétrécissement des espaces pastoraux de la zone.

Ce faisant, le risque de conflits agriculteurs éleveurs dans cette partie (Département de Konni, Madaoua, Bouza Keita) est grand surtout aux moments de la remontée des éleveurs au nord en début d'hivernage pour regagner la zone pastorale et lors de leur retour dans la zone sud à la fin de la campagne agropastorale. Les cas de conflits opposant des agriculteurs entre eux et agriculteurs aux éleveurs ont été enregistrés dans ces Départements.

Le nord de la Région, est quant à lui, caractérisé par des conflits entre éleveurs autour des points d'eau. Cela se passe en particulier dans le Département de Tchitabaradène (Tilia). Aussi, cette partie, connaît-elle fréquemment des cas de vol de bétail à main armée.

La Région de Tahoua est aussi une zone de production minière avec le gypse de Kao et la cimenterie de Malbaza ; ce qui suscite des tensions quant au recrutement des employés originaire de la Région et les retombées de la ressource et de son exploitation pour les collectivités et les populations locales. La même problématique se pose autour du projet de la construction de la centrale thermique de Sakadanma.

3. 3. 2. d Situation au niveau de la Région de Tillabéri

- *Par rapport aux conflits communautaires*

L'évolution de l'occupation des terres cultivées se traduit par l'augmentation des terres cultivées donnant un taux d'occupation important rapporté à la superficie totale des terres cultivables. Ainsi, les terres cultivées sur l'ensemble de la Région qui étaient de 2 185 451 ha en 2009 ont atteint les 2 839 437 ha en 2011. Les 2 839 437 ha des terres cultivées en 2010 représentent 61% de l'ensemble des terres cultivables dont dispose la Région estimées à 4 506 122 ha. Bien que la Région comprend une bonne partie de la zone pastorale¹⁴.

Cependant, il est à remarquer que même les Départements ne faisant pas partie de la zone nord pastorale comptent un nombre important de bétail alors qu'ils ne disposent pas non plus des espaces pastoraux en dehors des enclaves arbustives et arborées.

¹⁴ Quatre des six Départements de la Région ont une bonne part de leur superficie au-delà de la limite nord des cultures. Il s'agit des départements de : Filingué, Oualam, Tera et Tillabéri

L'ensemble de ces enclaves s'élèvent à 7 469 ha pour le Département de Kollo, de 55 590 ha pour le Département de Say alors que ces deux Départements comptent respectivement 502 966 têtes et 976 081 têtes toutes espèces confondues.

Ces zones de forte concentration des agro pasteurs présente un important potentiel en matière de conflits communautaires. Si le Département de Say n'enregistre pas beaucoup des cas de conflits (2 cas enregistrés en 2010 au niveau du comité régional du code rural de Tillabéri) qui soient officiellement enregistrés¹⁵ il reste évident que la situation constitue une source de tension à même de se manifester en conflit pouvant dégénérer.

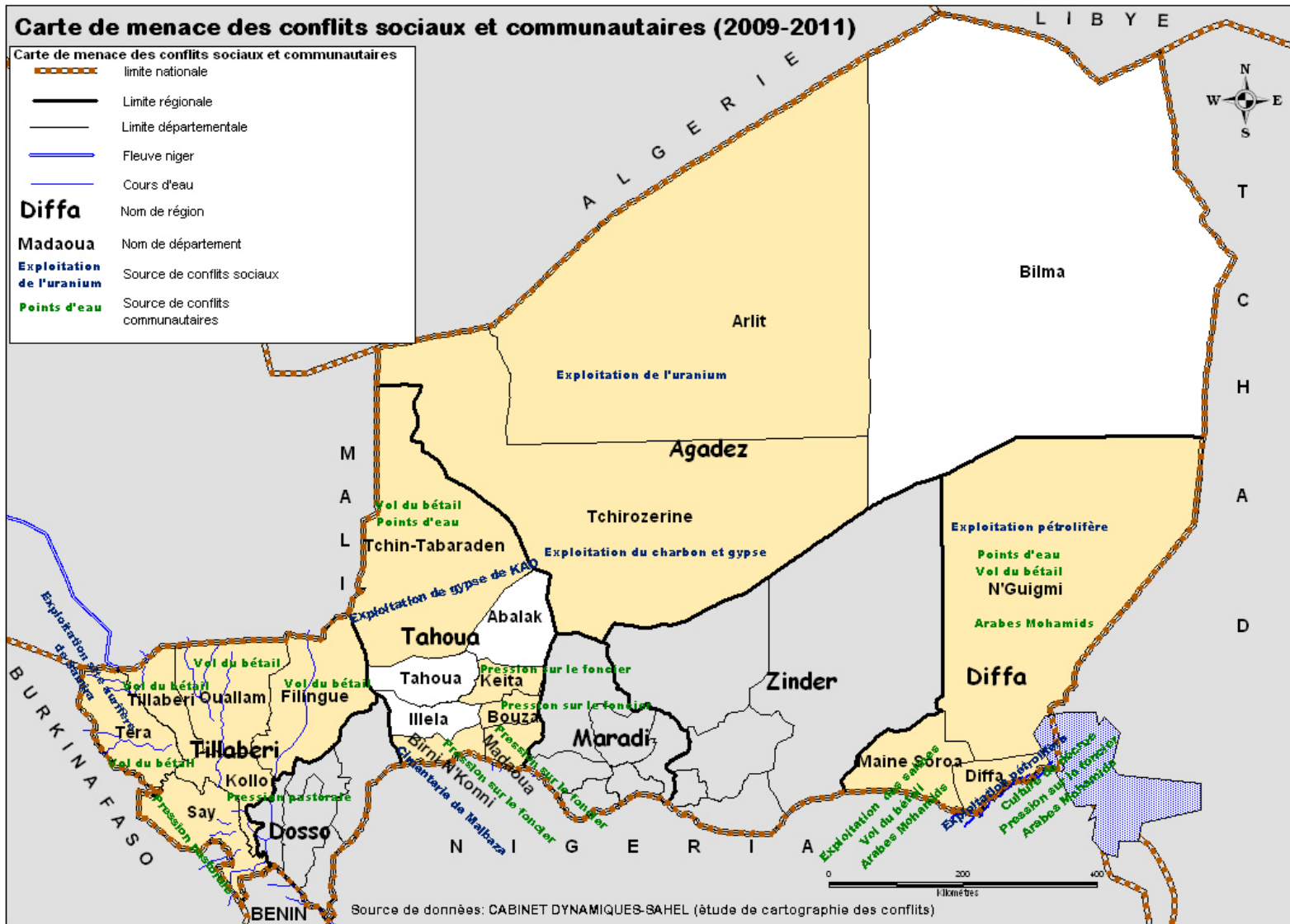
Le Département de Kollo qui a enregistré 25 cas en 2010 présente d'ores et déjà, un visage de zone à conflits ouverts entre agriculteurs et éleveurs.

- ***Par rapport aux menaces liées aux ressources minières et extractives***

La Région de Tillabéri regorge de mine d'or dont l'exploitation par une société extérieure a suscité par le passé des remous sociaux au sujet notamment du recrutement des locaux comme employés de cette société et de la compensation des collectivités et communautés de la zone vis-à-vis des effets négatifs engendrés par l'exploitation cette mine.

Aujourd'hui encore la question reste d'actualité et elle peut à la faveur de certaines circonstances, dégénérer.

¹⁵ Parce qu'ils sont généralement gérés à l'amiable avec la particularité que les agropasteurs locaux sont, pour l'essentiellement de la même communauté.



ALGERIE (North)

LIBYE (North-East)

CHAD (East)

MALI (West)

BURKINA FASO (South-West)

BENIN (South)

Regions: Bilma, Arlit, Agadez, Tchirozerine, Tahoua, Zinder, Maradi, Diffa, Tchin-Tabaraden, Abalak, Keita, Bouza, Marabou, Birni-Konni, Tahoua, Filingue, Tillabéri, Ouallam, Téra, Kollo, Say, Dosso, Maïné Soroa, Diffa.

Key Features:

- Exploitation de l'uranium** (Uranium exploitation) in Arlit.
- Exploitation pétrolière** (Oil exploitation) in Diffa.
- Points d'eau** (Water points) in various regions.
- Vol du bétail** (Cattle theft) in multiple regions.
- Pression sur le foncier** (Land pressure) in Keita, Bouza, Marabou, Birni-Konni.
- Pression pastorale** (Pastoral pressure) in Tillabéri, Say, Dosso.
- Exploitation de gypse de KAO** (Gypsum exploitation) in Tchin-Tabaraden.
- Exploitation des sables** (Sand exploitation) in Maïné Soroa.
- Exploitation pétrolière** (Oil exploitation) in Maïné Soroa.
- Culture de la brousse** (Bush cultivation) in Maïné Soroa.
- Pression sur la foresterie** (Pressure on forestry) in Maïné Soroa.
- Arabes Mohamids** (Arab Muslims) in Diffa.

Scale: 0, 200, 400 Kilomètres

Conclusion :

Les Régions d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri ont connu divers conflits au cours de la période 2009-2011 couverte par l'étude. Il s'agit, notamment des conflits d'ordre sécuritaire, des conflits liés au terrorisme, des conflits sociaux et ceux liés à l'exploitation des ressources minières et extractives.

Aujourd'hui, la question sécuritaire se pose encore comme un grand défi dans ces Régions, en particulier dans leur partie septentrionale. En effet, plusieurs facteurs se cumulent et créent des véritables sources de tension pouvant dégénérer.

La principale source de tension alimentant les autres en matière de sécuritaire reste et demeure la circulation illégale d'armes à feu et leur détention entre des « mains douteuses ». Les attaques, les vols à main armée, le braquage, l'œuvre des coupeurs des routes sont facilités par la détention d'armes par leurs auteurs. Il en est de même des conflits communautaires dans lesquels les armes à feu sont de plus en plus utilisées favorisant la mort d'homme et créant et/ou renforçant la méfiance entre les communautés.

La présence dans les Régions, champ de l'étude, des ex combattants des anciennes rébellions et des anciens miliciens constitue une autre source de tension en matière sécuritaire. Cette source de tension est également renforcée par la facilité d'acquisition d'arme à feu renforce.

L'arrivée massive des rapatriés de la Lybie à la suite de la guerre qu'a connue ce pays constitue non seulement un facteur aggravant pesant sur les sources de tension en matière de sécurité dans les quatre Régions mais également, elle crée aujourd'hui une situation d'urgence concernant l'accueil, l'installation et surtout l'intégration ou la réintégration de ces rapatriés dans leur localité respective. En effet, au-delà du risque en matière sécuritaire les rapatriés constituent une source de tension sociale dont l'explosion ne saurait tarder si l'on ne prend garde. Au delà de l'urgence, la question des rapatriés, des ex combattants, des anciens miliciens fait appel à des actions stratégiques pouvant amener ces acteurs à avoir des perspectives qui les inscriraient dans la construction et la consolidation de la paix.

Mais un travail préalable d'identification de profile de chacun de ces acteurs et leur rattachement et/ou localisation administratif et géographique est nécessaire pour leur maîtrise, seule gage de toute action en leur faveur et en faveur du désamorçement de la tension.

Du reste, au-delà des quatre Régions ayant constitué les champs de l'étude, les zones qui leur sont adjacentes connaissent, globalement, ces sources de tension et subissent leurs effets. Il en est ainsi des départements de Tanout et Gouré de la Région de Zinder, du Département de Dakoro dans la Région de Maradi.

Aussi, les Régions champ de l'étude sont en proie aux conflits communautaires et ceux liés à l'exploitation des ressources minières et extractives.

La menace terroriste avec des actions et/ou des signes de AQMI et de Boko Haram est réelle dans ces Régions, au-delà de ces Régions, pour le pays.

En définitive, la cartographie des menaces et de vulnérabilité aux conflits dans les Régions d'Agadez, de Diffa, de Tahoua et de Tillabéri, fait ressortir un « potentiel conflictuel¹⁶ » important dans ces zones en même temps qu'elle met en exergue la vulnérabilité de ces Régions face aux diverses menaces issues des sources de tension qu'elles regorgent.

D'où la nécessité de travailler à désamorcer les différentes sources de tension afin, non seulement, de minimiser les risques des conflits qu'elles présentent mais aussi et surtout de réduire la vulnérabilité à laquelle elles exposent ces Régions et, au-delà, le pays.

¹⁶ Potentiel constitué des sources de tension et des risques de conflits

ANNEXES

Liste des personnes rencontrées

N	Nom et prénom	Structure/localité	Fonction	Contacts
Région d'Agadez				
	IDI Chaibou	DRA	Directeur des statistiques agricoles	96 98 95 48 90 57 70 97
	FELTOU Rhissa	CU Agadez	Maire	97 60 67 32
	Zoukaneini	Gouvernorat	SG	96 62 40 88
	Salissou Hassan	DRM/I	Directeur	96 87 35 87
	Ibrahim Mamane	ANPE	Chef d'antenne	96 86 18 66
	Yahaya Hamani	DRE	Responsable statistiques	96 53 25 44 90 63 49 48
	Commanadant d'escadron Larwane Abdourahamane	Légion de la Gendarmerie	Commandant de la légion	96 53 56 53 90 96 93 93
	Capitapitaine Ibrahim Idi	Garde Nationale	Commandant régional	96 99 21 13
	Amoumoune Halil	Ex combattant		97 88 02 80
Région de Diffa				
	Mamadou Fodé Camara	Gouvernorat	Gouverneur	
	Malan Aboubacar Adamou	Direction Régionale des mines	Chef division Energie	96 87 76 38
	Sadikou Mountari	Direction plan et aménagement du territoire	Directeur	
	Capitaine Ousmane Hamissou	Gendarmerie	Commandant du Groupement	97 68 68 02
	Sahabi Kadade	Gendarmerie	Groupement gendarmerie	96 87 69 84
	Abdoulkader Hamma	Etat civil	Directeur régional	96 27 66 79
	Djibrila Malan Kalla	Commune Chatimarie	Maire	90 32 20 39 96 26 93 07
Région de Tahoua				
	Hamadou Idé	Gouvernorat	Gouverneur	
	Tankari Yahaya	Gouvernorat	SG	96 26 82 28
	Ali Oumarou	Direction Mines et Énergie	Directeur	90 13 42 82 94 7360
	Capitaine Moussa Garba Hassan	Garde National	Commandant régional	96 60 79 79
	Commandant Kimba Tahirou	Gendarmerie Nationale	Commandant du groupement	96 59 24 34
	Mme Ousseini Mariama Adamou	Commune de Iffekane	Maire	96 89 72 46 90 12 47 72
	Abdoulhab Karimoune	Commune de	Maire	96 55 77 84

		Bambaye		
	Mohamed Ahmed Albarka dit Balka	Tchintabaradène	Ex combattant	96 00 58 99
	Housseini Bilali	Tchintabaradène	Ex combattant	96 88 87 54
	Amanaya Irichid	ONG Aharog	Président	96 55 75 59
Région de Tillabéri				
	Ibrahim Allahadi	Garde Nationale du Niger	Commandant de la Région	96268972 ; 94971370 ;91288866
	Seyboune Abdoulaye	DRPAT/DC	Directeur	96 58 30 11 20 71 1527
	Idrissa Mounkaila	Gendarmerie Nationale	Commandant du groupement	96962560
	Hamadou Ousmane	DRE		96884210
	Adamou Souley	DRDA/A	SACPOR Responsable vulgarisation et transfert technologie	96286125
	Djibril Karimou	Code rural	SP régional	98332755;91145179
	Boubacar Tchouso	GNN	Administrateur	98542206
	Aboubacar Abdou	Genie Rural	Directeur Régional	96 98 64 00 20 71 10 69
	Abdourahamane Amadou	DRE	Responsable des statistiques	96 26 48 81